



**Services de l'approvisionnement et des contrats**  
30, rue Victoria  
Gatineau (Québec) K1A 0M6  
fournisseur@elections.ca

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

**Bureau du directeur général des élections – N° du dossier :**

ECPB-RFI-16-0091

**Title:**

Modèle de planification  
intégrée des ressources  
(MPIR)

**Date:**

11 juillet, 2016

**Date et heure de clôture:**

Le 25 juillet, 2016 – 14h00 (Heure de Gatineau)

Adressez toute demande de renseignements à :

**Bureau du directeur général des élections du Canada**

30, rue Victoria  
Gatineau (Québec) K1A 0M6

[fournisseur@elections.ca](mailto:fournisseur@elections.ca)

**Attention:**

**Pascal Bouchard-Phillips**  
Conseiller principal  
Services de l'approvisionnement  
et des contrats

**Tel No.:**

819-939-1488

**Soumettre la réponse en utilisant le questionnaire en ligne:**

<http://electionscanada.sondages-surveys.ca/s/RFIP/S/langfra/>

Les documents supplémentaires et les matériaux additionnels peuvent être soumis à :

[fournisseur@elections.ca](mailto:fournisseur@elections.ca)

Cette Demande de Renseignement (« DR ») contient les informations suivantes :

**Partie 1 – Contexte et objectif**

**Partie 2 – Nature de la demande de renseignements**

**Partie 3 – Nature et format des réponses demandées**

**Partie 4 – Coûts associés aux réponses**

**Partie 5 – Traitement des réponses**

**Partie 6 – Langues officielles**

**Partie 7 – Renseignements demandés par Élections Canada**

**Partie 8 – Données volumétriques**

**Partie 9 – Format des réponses**

**Partie 10 – Demandes de renseignements**

**Partie 11 – Soumission des réponses**

**Annexes**

Annexe A – Questions aux fournisseurs – Questionnaire en ligne de la demande de renseignements

<http://electionscanada.sondages-surveys.ca/s/RFIPS/langfra/>

Annexe B – Modèle de planification intégrée des ressources (MPIR) – Modèle proposé

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

### Modèle de planification intégrée des ressources (MPIR)

#### Part 1. Contexte et objectif

##### 1.1. Objectif

Élections Canada souhaite obtenir de la rétroaction des fournisseurs concernant la nécessité pour Élections Canada de se doter d'un modèle de planification intégrée des ressources (MPIR).

La présente demande de renseignements (DR) vise à déterminer des solutions possibles afin d'appuyer les besoins d'Élections Canada en matière de recrutement, de formation et de rémunération de 285 000+ travailleurs électoraux.

Élections Canada utilise actuellement plusieurs systèmes, liens et processus de technologie de l'information qui comportent des degrés d'intégration différents et dont la plupart arrivent à la fin de leur cycle de vie. Compte tenu de l'évolution de la technologie, de l'avancement des pratiques et des normes des fournisseurs et de la modernisation des méthodes, Élections Canada examine la possibilité de mettre en œuvre une solution globale pouvant s'appliquer à toutes les entreprises et offrant une expérience uniforme à tous les travailleurs électoraux.

Cette expérience comprendrait plusieurs aspects tout au long de la période d'emploi, et la première composante comprendrait le recrutement, la formation et la rémunération. À cette fin, Élections Canada souhaite explorer des moyens pouvant faciliter la simplification et le renforcement des principaux processus opérationnels et des structures de travail qui y sont associées, apporter des gains d'efficacité sur le plan administratif et permettre la mise en œuvre de solutions modernes, telles que des options de libre-service.

##### 1.2. Modèle de planification intégrée des ressources

En mai 2016, en réponse à une exigence du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour que tous les ministères et organismes respectent une seule et même norme, Élections Canada a lancé une initiative pour la planification de ses ressources : le MPIR.

Le MPIR comprend les quatre phases suivantes :

Phase	Module	Début	Fin
I	Services de recrutement, de formation et de rémunération (systèmes modernisés et intégrés et technologie libre-service à l'administration centrale et dans les régions)	2016	avril 2018
II	Transformation de la gestion financière – objectif d'interopérabilité à travers le gouvernement du Canada (c.-à-d. la souplesse d'un soutien efficace pour les processus opérationnels et les modifications législatives). La transformation oriente	2018	avril 2019

	les exigences visant les organismes centraux pour les mises à jour de FreeBalance et la nouvelle génération de systèmes financiers.		
III	Gestion des biens et attribution électronique des biens et des services (solution d'approvisionnement électronique)	2018	2020
IV	Post-transformation et convergence en vue de l'interopérabilité à travers le gouvernement du Canada (après la 43 <sup>e</sup> élection générale)	2020	2021

La présente DR concerne la phase 1, soit les exigences liées aux Services de recrutement, de formation et de rémunération, mais il traite également des phases subséquentes qui peuvent comprendre la planification financière et la budgétisation, la gestion des biens et du matériel, les prévisions salariales, etc.

La solution intégrée serait distribuée dans toute l'administration centrale d'Élections Canada, située à Gatineau au Québec, et pourrait inclure environ 486 lieux partout au Canada, notamment des bureaux de directeur du scrutin (DS) et de directeur adjoint du scrutin supplémentaire (DASS).

### 1.3. Résultats souhaités et attentes

Élections Canada a comme philosophie de demeurer transparent vis-à-vis de sa clientèle, quels que soient les outils de première catégorie ou entièrement intégrés utilisés à l'interne pour gérer chaque aspect de l'expérience des travailleurs électoraux en région. Il devrait être intuitif, facile et convivial d'encourager les travailleurs potentiels issus de divers contextes démographiques à utiliser ces outils, et de faire connaître leurs intérêts aux recruteurs, aux formateurs et aux administrateurs d'élections qui embauchent.

#### 1.3.1. Vision à long terme

La vision d'Élections Canada de cette expérience comprend un contact initial avec l'employé potentiel, par exemple pour qu'il signale sa disponibilité à travailler dans une circonscription en particulier, pour fournir de l'information destinée à diverses fonctions en permettant à l'employé potentiel de créer un profil initial, mettre en évidence ses compétences, faire des recherches pour postuler à un ou à plusieurs postes, et déterminer les disponibilités pour la formation obligatoire et la formation spécifique aux postes souhaités. Les principaux renseignements seraient également réutilisés pour recruter et former les travailleurs. Les travailleurs sélectionnés participeraient à la formation obligatoire et les candidats retenus seraient affectés à des endroits et à des postes précis. Le travailleur et/ou un représentant local désigné pourrait consigner le temps réellement travaillé, ce qui permettrait la rémunération pour la formation terminée et les services rendus, et le versement de l'allocation selon le poste occupé.

Le MPIR doit également :

- (a) Offrir des ressources conformes, intégrées, sûres, faciles à utiliser et efficaces pour administrer le cycle complet du capital humain et les autres types de transactions, dans les bureaux de DS et de DASS et à l'administration centrale d'Élections Canada;

- (b) Assurer la durabilité pour au moins deux scrutins pancanadiens (dans ce contexte, des élections générales), dans un objectif minimum de 10 ans pour les services de recrutement, de formation et de rémunération et ses composantes;
- (c) Assurer l'adaptabilité et la souplesse aux changements technologiques pour les ressources intégrées;
- (d) Offrir aux travailleurs et aux administrateurs une expérience positive grâce aux ressources intégrées;
- (e) Permettre aux administrateurs électoraux et aux travailleurs en région d'effectuer leurs transactions à l'aide de n'importe quel appareil, n'importe où et n'importe quand (libre-service);
- (f) Permettre aux administrateurs en région de gérer le recrutement, la formation et la rémunération, quel que soit l'emplacement géographique;
- (g) Assurer des services de soutien souples, fiables et novateurs.

### 1.3.2. Principaux facteurs opérationnels

Pour assurer le succès de la phase 1, les principaux facteurs opérationnels (présentés ci-dessous, en ordre alphabétique) devront faire partie intégrante du MPIR.

- (a) Circonscriptions électorales (« CÉ ») : Les circonscriptions électorales sont liées par leur géographie et leur population. Dans chaque CÉ, il y a un bureau de DS et il peut y avoir un ou plusieurs bureaux DASS (bureaux également appelés bureaux satellites) et leur bureaux de scrutin.
- (b) Formation : Présentation de contenu d'apprentissage en ligne aux candidats recrutés, suivi de la progression individuelle, et soutien selon une approche globale du matériel d'apprentissage.
- (c) Gestion du temps : Capacité à utiliser et à consigner les heures travaillées (feuilles de temps et transactions non salariales).
- (d) Libre-service : Mobilité et accessibilité des interfaces technologiques permettant d'effectuer des transactions de façon plus pratique et plus rapidement, n'importe où et n'importe quand.
- (e) Maintien en poste : Capacité de maintenir en poste les travailleurs.
- (f) Rapport des renseignements financiers : Permet de présenter les renseignements financiers pertinents de façon structurée et facile à comprendre (en ligne et sur papier).
- (g) Recrutement : Sélection et embauche de candidats pour des postes de travailleur, inscription à la formation nécessaire (en ligne ou en classe), et affectation des travailleurs à un lieu de travail (p. ex. bureau du DS, bureau du DASS et tout autre endroit dans la circonscription).
- (h) Rémunération : Somme des montants qu'Élections Canada doit verser à ses travailleurs pour une période ou une date donnée, ainsi que les paiements effectués en échange de biens et/ou de services.

### 1.4. Échéancier d'approvisionnement anticipé

Élections Canada en est aux premières étapes du processus d'approvisionnement comportant le MPIR, une initiative qui s'échelonne sur plusieurs années selon un échéancier ambitieux pour assurer l'attribution des contrats. L'échéancier d'approvisionnement de haut niveau se divisera en plusieurs phases, et la phase 1 comprendra les principales activités suivantes :

Phase d'approvisionnement	Échéancier estimé
Planification – DR	juillet 2016
Planification – analyse de rentabilisation, définition des besoins, consultation possible des fournisseurs, etc.	juillet à septembre 2016
Soumission	octobre à novembre 2016
Évaluation	décembre 2016 à février 2017
Attribution des contrats	mars 2017

### 1.5. Mandat d'Élections Canada

Élections Canada est l'organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections partielles et générales et des référendums fédéraux. Il relève directement du Parlement. Ses activités quotidiennes et ses décisions sont guidées par des valeurs clés assurant une saine intendance et une responsabilité dans la gestion de ses ressources et des fonds publics.

Le mandat législatif d'Élections Canada est avant tout opérationnel. Une distinction juridique des responsabilités empêche une centralisation officielle du processus électoral et exige une importante participation et gestion locale et directe par les partis politiques et les fonctionnaires électoraux concernés. La majeure partie de la politique d'administration des élections est énoncée dans la législation électorale. Elle présente de nombreux scénarios logistiques uniques à Élections Canada.

La 42<sup>e</sup> élection générale tenue le 19 octobre 2015 a été historique; elle a duré 78 jours. La 43<sup>e</sup> élection générale sera la prochaine élection à date fixe et aura lieu le 21 octobre 2019. Toutefois, à court préavis ou sans préavis, le gouverneur général, sur les conseils du premier ministre, peut déclencher un scrutin à une date antérieure. Une fois le scrutin déclenché, Élections Canada et les directeurs du scrutin nommés dans chacune des 338 circonscriptions du pays mobilisent des milliers de travailleurs temporaires et enclenche la machine électorale.

### 1.6. Un scrutin en chiffres

Voici quelques données pouvant être associées à une élection générale :

- (a) Un calendrier électoral d'au moins 36 jours à compter du déclenchement de l'élection;
- (b) 338 circonscriptions;
- (c) 486 bureaux locaux, y compris les bureaux satellites;
- (d) 338 DS;
- (e) Plus de 19 000 lieux de scrutin;
- (f) 70 850 bureaux de scrutin, soit :
  - i. 64 328 bureaux de scrutin ordinaires;

- ii. 1 762 bureaux de scrutin itinérants;
- iii. 4 760 bureaux de scrutin par anticipation;
- (g) Plus de 285 000 postes temporaires spécifiques à combler à travers le Canada;
- (h) 1 200 travailleurs temporaires dans 11 centres d'appels;
- (i) Plus de 26 millions d'électeurs;
- (j) Plus de 1 800 candidats.

### 1.7. Réponse à la demande de renseignements

Pour répondre à la demande de renseignements, vous n'avez pas besoin de fournir tous les éléments du MPIR, ni d'avoir de l'expérience à Élections Canada ou au gouvernement du Canada. Vous pouvez être :

- un fournisseur spécialisé dans un ou plusieurs secteurs du recrutement, de la formation et de la rémunération;
- un intégrateur;
- un fournisseur pouvant faire équipe avec un intégrateur;
- un fournisseur spécialisé dans d'autres domaines connexes.

Le questionnaire en ligne de la DR est structuré pour permettre aux répondants de remplir les éléments et les domaines pour lesquels ils veulent communiquer des renseignements à Élections Canada. L'objectif consiste à obtenir suffisamment de renseignements des répondants pour effectuer une analyse qui permettra de formuler des recommandations s'alignant le mieux possible sur le MPIR.

Les renseignements recueillis dans la DR aideront Élections Canada à mieux connaître les produits et les services offerts dans le domaine du recrutement, de la formation et de la rémunération pour ses travailleurs électoraux en région. Vos réponses permettront de déterminer les diverses solutions disponibles et d'effectuer une analyse plus détaillée en automne 2016.

La publication de la présente DR n'oblige pas Élections Canada à publier une demande d'approvisionnement subséquente et ne contraint aucunement Élections Canada, en vertu de la loi ou de toute autre disposition, à conclure une entente ou à accepter les suggestions qui lui sont faites. Élections Canada se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout commentaire reçu.

La présente DR ne servira pas à établir une liste de fournisseurs éventuels pour les travaux à venir. De plus, la participation à cette DR n'est pas une condition ni un préalable pour répondre à toute demande de soumission subséquente.

À l'échéance de la présente DR, le lien vers le questionnaire en ligne sera supprimé. Les résultats seront générés à partir de l'analyse de tous les renseignements soumis.

Des activités de consultation des répondants pourraient être organisées par Élections Canada, notamment des journées de consultation des fournisseurs, des rencontres individuelles, des

démonstrations de produits et des demandes de renseignements supplémentaires, etc.

## **Partie 2. Nature de la demande de renseignements**

Le présent document n'est pas une demande de soumission. La présente DR ne donnera pas lieu à l'attribution d'un contrat ni à la création d'une liste de fournisseurs. Par conséquent, les fournisseurs éventuels des biens ou des services décrits dans cette DR ne devraient pas établir d'inventaire, réserver des installations, ni affecter des ressources en fonction des renseignements indiqués dans la présente DR. Ainsi, le fait qu'un fournisseur éventuel réponde ou non à la présente DR ne l'empêchera pas de participer à un processus d'approvisionnement ultérieur. De plus, la présente DR n'entraînera pas nécessairement l'achat de l'un ou l'autre des biens et des services qui y sont décrits. Elle vise seulement à obtenir les commentaires de l'industrie sur les points qui y sont abordés et ne devrait pas être considérée comme une autorisation de mettre quoi que ce soit en œuvre qui pourrait entraîner des coûts à Élections Canada.

## **Partie 3. Nature et format des réponses demandées**

Les répondants sont invités à présenter leurs commentaires, leurs préoccupations et, le cas échéant, des recommandations alternatives sur la façon de répondre aux besoins et aux objectifs définis dans cette DR. Ils sont également invités à se prononcer sur le contenu, le format et /ou la structure de tout ébauche de document joint à cette DR. Les répondants doivent expliquer les hypothèses qu'ils présentent dans leurs réponses.

## **Partie 4. Coûts associés aux réponses**

Élections Canada ne remboursera, à aucun répondant, les dépenses engagées pour répondre à la présente DR.

## **Partie 5. Traitement des réponses**

### **5.1 Utilisation des réponses**

Les réponses ne seront pas officiellement évaluées. Toutefois, Élections Canada pourrait s'en servir pour élaborer ou modifier des stratégies d'approvisionnement ou toute ébauche de document accompagnant la présente DR. Élections Canada examinera toutes les réponses reçues avant la date de clôture de la DR et pourrait aussi, à sa discrétion, examiner des réponses reçues après cette date.

### **5.2 Équipe d'examen**

Une équipe de représentants d'Élections Canada examinera les réponses. Élections Canada se réserve le droit de faire appel à tout expert-conseil indépendant ou d'utiliser toute ressource

gouvernementale qu'il juge nécessaire afin d'examiner les réponses. Tous les membres de l'équipe n'examineront pas nécessairement toutes les réponses.

### **5.3 Confidentialité**

Les répondants doivent indiquer les parties de leur réponse qui, selon eux, sont de nature exclusive ou confidentielle. Élections Canada traitera ces parties de réponse conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*.

### **5.4 Activités de suivi et rencontres individuelles**

Élections Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les répondants pour leur poser d'autres questions ou leur demander des précisions sur un volet d'une réponse ou pour des rencontres individuelles.

## **Partie 6. Langues officielles**

Les réponses à la présente DR peuvent être présentées dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, soit en français ou en anglais.

## **Partie 7. Renseignement demandés par Élections Canada**

### **7.1 Réponses aux questions des fournisseurs**

La DR comprend un questionnaire en ligne comprenant de questions spécifiques auxquelles les répondants peuvent répondre.

Les documents supplémentaires ou justificatifs peuvent être envoyés par courriel à [fournisseur@elections.ca](mailto:fournisseur@elections.ca) avant la date et l'heure de clôture indiquée sur la page couverture de ce document.

Les documents demeurent un travail en cours et les répondants ne doivent pas présumer que de nouvelles clauses ou besoins ne seront pas ajoutés à toute demande qui serait publiée ultérieurement par Élections Canada. En outre, les répondants ne devront pas supposer qu'aucune des clauses ou des besoins ne seront supprimés ou révisés.

## **Partie 8. Données volumétriques**

Les données ne sont fournies aux répondants qu'à titre informatif. Bien qu'il s'agisse des meilleurs renseignements, présentement disponible, Élections Canada n'en garantit pas ni l'exhaustivité ni l'exactitude.

## **Partie 9. Format des réponses**

Les répondants sont invités à compléter le questionnaire de la DR en ligne. Pour les documents supplémentaires ou justificatifs envoyés par courriel électronique, s'il vous plaît répondre comme suit:

### **9.1 Page couverture**

Si la réponse comporte plusieurs volumes, les répondants sont priés de l'indiquer sur la page couverture de chacun de ces volumes : le titre de la réponse, le numéro de la DR, le numéro du volume ainsi que la dénomination sociale du répondant.

### **9.2 Page titre**

La première page de chaque volumes composant la réponse, doit être la page titre, laquelle doit comprendre les éléments suivants :

- (a) le titre de la réponse du répondant et le numéro du volume;
- (b) les nom et l'adresse du répondant;
- (c) le nom, l'adresse, le numéro de téléphone ainsi que le courriel d'une personne-ressource;
- (d) la date;
- (e) le numéro de la DR.

### **9.3 Système de numérotation**

Les répondants doivent préparer leur réponse en utilisant un système de numérotation correspondant à celui de la présente DR. Toutes les références aux documents descriptifs, aux guides techniques et aux brochures compris dans la réponse devraient faire l'objet d'un renvoi en conséquence.

## **Partie 10. Demandes de renseignements**

Ceci n'est pas une invitation à soumissionner, par conséquent, Élections Canada ne répondra pas nécessairement aux demandes de renseignements par écrit ou en communiquant des réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions concernant la présente DR peuvent adresser leurs demandes à l'autorité contractante:

Pascal Bouchard-Phillips  
Conseiller Principal, Services de l'approvisionnement et des contrats  
fournisseur@elections.ca

(819) 939-1488

## **Partie 11. Soumission des réponses**

### **11.1 Heure et lieu pour les soumissions de réponses**

Les fournisseurs intéressés à fournir une réponse doivent remplir le questionnaire de la DR en ligne et soumettre tous les documents supplémentaires ou de soutien à l'autorité contractante à l'adresse courriel et par la date et l'heure de clôture indiqués sur la page couverture de ce document.

### **11.2 Responsabilité relative au respect du délai de présentation.**

Il incombe à chacun des répondants de s'assurer que sa réponse est livrée à la bonne adresse et qu'elle est reçue dans les délais prescrits, à travers le questionnaire de la DR en ligne, ainsi qu'à la bonne adresse courriel.

### **11.3 Identification des réponses**

Chaque répondant doit veiller à ce que son nom, son adresse courriel, ainsi que le numéro de la DR et la date de clôture soient inclus dans leur réponse.

### **11.4 Usage du questionnaire en ligne de la demande de renseignements**

Les répondants intéressés à fournir des réponses et des commentaires sont invités à compléter le questionnaire en ligne de la DR en accédant le lien suivant :

<http://electionscanada.sondages-surveys.ca/s/RFIPS/langfra/>

- (a) Vous devez remplir les informations sur le fournisseur (cinq premières cases : Entreprise, Adresse, Courriel de la personne-contact, Nom du répondant, No de tél. de la personne-contact) pour pouvoir compléter le questionnaire en ligne.
- (b) S'il vous plaît remplir le questionnaire en ligne selon les instructions notées sur chaque question (certaines sont à choix multiples, oui / non, exigent une réponse écrite, etc.).
- (c) En remplissant le questionnaire en ligne, vous pouvez sauvegarder vos données et continuer plus tard:
  - i. en utilisant le bouton « enregistrer et continuer plus tard » au bas de chaque page; ou
  - ii. en fournissant une adresse courriel à laquelle un lien vous permettant de continuer plus tard vous sera automatiquement envoyé.
- (d) Une fois que vous avez complété et répondu à toutes les questions, s'il vous plaît enregistrer votre questionnaire en ligne pour vos dossiers en téléchargeant / imprimant les réponses, soit en format PDF ou Microsoft Word, après avoir cliqué sur le bouton **SOUMETTRE**.

Si vous éprouvez des difficultés avec l'accès au questionnaire en ligne ou d'autres interruptions, veuillez s'il vous plaît communiquer avec l'autorité contractante d'Élections Canada: [fournisseur@elections.ca](mailto:fournisseur@elections.ca).

Le questionnaire en ligne de la DR ne sera disponible qu'aux répondants jusqu'à la date et à l'heure de clôture indiquée sur la page couverture de ce document. Les répondants doivent s'assurer de préserver une copie de leurs réponses en imprimant le questionnaire en ligne. Élections Canada sera responsable de faire parvenir les réponses du questionnaire de la DR en ligne et de faire ses propres copies. Élections Canada ne fournira pas de copie de réponses au questionnaire en ligne de la DR aux répondants.

## **Annexe A**

### **Questions aux fournisseurs – Questionnaire en ligne de la demande de renseignements**

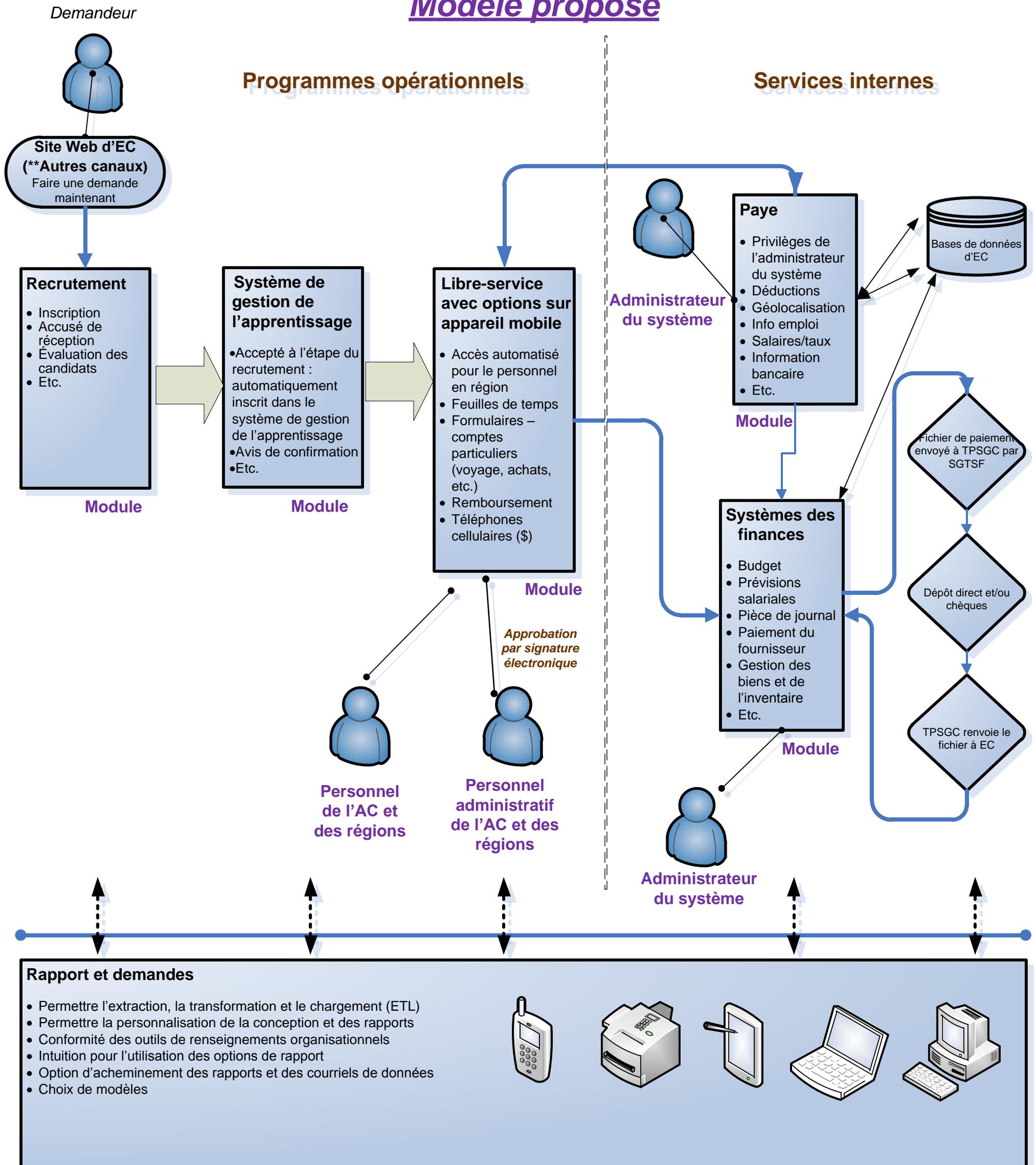
Les répondants intéressés à fournir des réponses et des commentaires sont invités à compléter le questionnaire en ligne de la DR en accédant le lien suivant :

<http://electionscanada.sondages-surveys.ca/s/RFIPS/langfra/>

# Annexe B

## Modèle de planification intégrée des ressources (MPIR)

### Modèle proposé



\*\* Les autres canaux peuvent comprendre les journaux, les médias sociaux, etc.